

COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Présents :

Président : Johan DAVAL
Membre : Jean-Pierre OLLIVIER
Membre : Jerome DEFAUD

Licence
1906 - 307752
1906 - 21076
1905 - 175312

Directeur de course : Patrick AGATHE

DECISION N°1

A la suite de l'interruption du déroulement normal de l'ES N°4, due à une sortie de route du concurrent n°25

Les commissaires sportifs ont décidé d'attribuer aux concurrents ayant pris le départ en liaison de la spéciale sur proposition de la Direction de Course, le temps forfaitaires suivant conformément à l'article 7.5.16 du règlement standard des rallyes.

Le temps forfaitaire appliqué est pris en compte dans la feuille de temps de l'ES n°4 .

Fait le 26/10/24

Le Président du Collège des Commissaires Sportifs,

Johan DAVAL

Les Membres du Collège des Commissaires Sportifs

Jean-Pierre OLLIVIER

Jerome DEFAUD